

La pratique de la médiation

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de préparer le médiateur dans son intervention selon les particularités des médiations réalisées (médiation conventionnelle, médiation judiciaire, présence de tiers sachant tels qu'avocats, experts, médecins etc...). Elle apporte les outils et ressources pour développer sa posture de médiateur (interne ou externe) au service de la médiation.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les médiateurs et conciliateurs, ainsi qu'aux professionnels ayant des missions équivalentes, et sensibilisés à la pratique de la médiation.

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle.

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation est basée sur le principe de la dynamique de groupe, en alternant des apports théoriques, des phases de réflexion et de confrontation d'expériences. Des exercices pratiques ainsi qu'une base documentaire (documents types utilisés en médiation) accompagnent les apports théoriques permettant d'avoir une approche concrète et utile des apprentissages et de s'approprier les méthodes et outils présentés. Les formatrices pratiquent un accompagnement personnalisé des apprenants par des méthodes d'écoute, de questionnement et des outils analogiques. L'intervention à 2 permet de réaliser un travail en sous-groupe pour certains exercices.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam. Pour les moyens de formation en ligne, le stagiaire bénéficie des moyens du Cnam (espace LMS, Accès Classe virtuelle et outils collaboratifs en ligne en fonction des objectifs pédagogiques. Les supports seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Natacha BONNEAU-RICHARD, Médiatrice et Avocate.

Fanny GERARD-FARCHINI, Médiatrice et Avocate.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant.



Dates

16 et 17/03/2023

Durée

14h de formation

Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes

Horaires

9h00-12h30 et 13h30-17h00
(accueil dès 8h45)

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation

Tarifs

630 euros (tarif normal)
550 euros (pour les diplômés du certificat de médiation)

Contact

Pôle Immobilier
Elina FENELON
Assistante de formation
02 40 16 46 28
e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

- I. Gérer une médiation conventionnelle ou judiciaire.
- II. Développer une coopération avec les tiers à la médiation.
- III. Développer une collaboration entre co-médiateurs.
- IV. Apprécier les enjeux d'intervention du médiateur : professionnalisation, éthique et déontologie.



Pour aller plus loin

- La systémie.
- La systémie collective.
- Les outils analogiques.



Points forts de la formation

- Formation assurée par deux professionnelles.
- Modalités pédagogiques actives.



Taux de satisfaction

- 92% en 2021.

Merci d'établir un bulletin par participant

Mme M. **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Email participant :

Souhaite participer :

- « **La pratique de la médiation** » : jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023
- « **La systémie** » : jeudi 1er et vendredi 2 juin 2023
- « **La médiation systémique collective** » : jeudi 29 et vendredi 30 juin 2023 – Sous condition d'avoir déjà suivie une formation sur la médiation systémique non collective.
- « **Les outils analogiques** » : jeudi 28 et vendredi 29 septembre 2023

Annulation, désistement (partiel ou total)

- Pour toute annulation adressée moins de 20 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dus.
- Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.
- Dans le cas d'une annulation d'un stage acheté par une personne physique, cette dernière dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (après l'envoi de son inscription).
- En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté.
- En fonction de la formation un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action.

Règlement

Les frais de participation à la formation sont à régler par chèque libellé à l'ordre de l'AG Cnam Pays de la Loire, ou par virement, correspondant à :

Tarif par module

- 630 euros (tarif normal)
- 550 euros (pour les diplômés du certificat de médiation)

Tarif formule pour les modules : Médiation systémique **et** Médiation systémique collective

- 1000 euros (tarif normal)
- 800 euros (pour les diplômés du certificat de médiation)

- Ci-joint un chèque d'un montant deeuros
- Ci-joint un avis de virement - IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158
- La facture sera prise en charge par : **OPCO** **Entreprise**

Avec Convention

Email destinataire de la convention :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Tél. : **Email destinataire de la convention** :

Fait à le

Cachet et signature obligatoire

Nom et qualité du signataire